



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense

Service des ressources humaines civiles

Centre ministériel de gestion de Metz

**Secrétariat général
pour l'administration**

Arrêté n° 1948

**portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade
de technicien supérieur d'études et de fabrications de deuxième classe du ministère de la défense
au titre de l'année 2025
(avancement au choix)**

Le ministre des Armées et des Anciens combattants ;

- Vu le code général de la fonction publique et notamment le livre V relatif à la carrière et au parcours professionnel ;
- Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2011-964 du 16 août 2011 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs d'études et de fabrications du ministère de la défense ;
- Vu l'arrêté du 27 mai 2024 fixant les taux de promotion pour la période 2025-2027 des corps des filières administrative et technique du ministère des armées,

Arrête :

Article 1^{er} : Les fonctionnaires dont le nom suit, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien supérieur d'études et de fabrications de deuxième classe du ministère de la défense au titre de l'année 2025 :

Nom – Prénom	Affectation	Autorité territoriale d'emploi	Centre de gestion
Baldauf Manuela	GSBDD STRASBOURG	DCSCA	Metz
Beaulieu Cyrille	POENT	DC DIRISI	Metz
Brelot Gilles	DIRISI METZ	DC DIRISI	Metz
Canevet Michel	CLEO	DSEO	Metz
Dautel Florent	ESID METZ	SGA GE	Metz
Delacroix Lionel	BPIA	DSEO	Metz
Delmas Laurent	DIRISI METZ	DC DIRISI	Metz
Gougéard Grégory	ESID METZ	SGA GE	Metz
Grumic Erik	GSBDD SAINT-DIZIER	DCSCA	Metz
Keles Umut	54RTRS	DRHAT	Metz
Laurençon Jérôme	DSEO	DSEO	Metz
Laurent Régis	GSBDD METZ	DCSCA	Metz
Laval Frédéric	GSBDD METZ	DCSCA	Metz
Martinez Denis	GSBDD EPINAL	DCSCA	Metz
Mortier Sylvain	GSBDD BESANÇON	DCSCA	Metz
Notter-Pierre Géraldine née Notter	DIRISI METZ	DIRISI METZ	Metz
Paci Félix	3°RH-METZ	DRHAT	Metz
Petit Christophe	GSBDD NANCY	DCSCA	Metz
Ravis Philippe	HIA LEGUEST	DCSSA	Metz
Remadna Mehdi	ESID METZ	SGA GE	Metz
Ronsain Stéphane	GSBDD MOURMELON	DCSCA	Metz
Roussel Jérôme	6RMAT	DRHAT	Metz
Sire Fabien	1RA	DRHAT	Metz

Article 2 : La part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle des agents inscrits au tableau figurant à l'article 1^{er} du présent arrêté s'établit comme suit :

	Femmes	Hommes
Agents promouvables	12%	88%
Agents promus	10%	90%

Article 3 : Par délégation de pouvoir du ministre, le directeur du centre ministériel de gestion de Metz est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au *bulletin officiel des armées*.

Fait à Metz le 12 décembre 2024

L'administrateur de l'État hors classe
Arthur LATHELIZE

